



Commission Locale de l'Eau

12 décembre 2024 10h00



Ordre du jour

1. Bilan du programme 2024 du SAGE Baie de Lannion (pour avis) [10 min]
2. Programme, budget et financement prévisionnels du SAGE Baie de Lannion pour l'année 2025 (pour avis) [15 min]
3. Programme d'action 2025 sur le bassin versant Vallée du Léguer (pour avis) [25 min]
4. Programme d'action 2025 sur les bassins versants de la Lieue de Grève et du Douaron (pour avis) [25 min]
5. Focus sur la qualité des eaux littorales [30 min]
6. Actualités et questions diverses [5 min]



Approbation du procès-verbal de la CLE du 14 octobre 2024

Le diaporama, le compte-rendu et les avis émis par la CLE sont consultables à partir de ce lien :

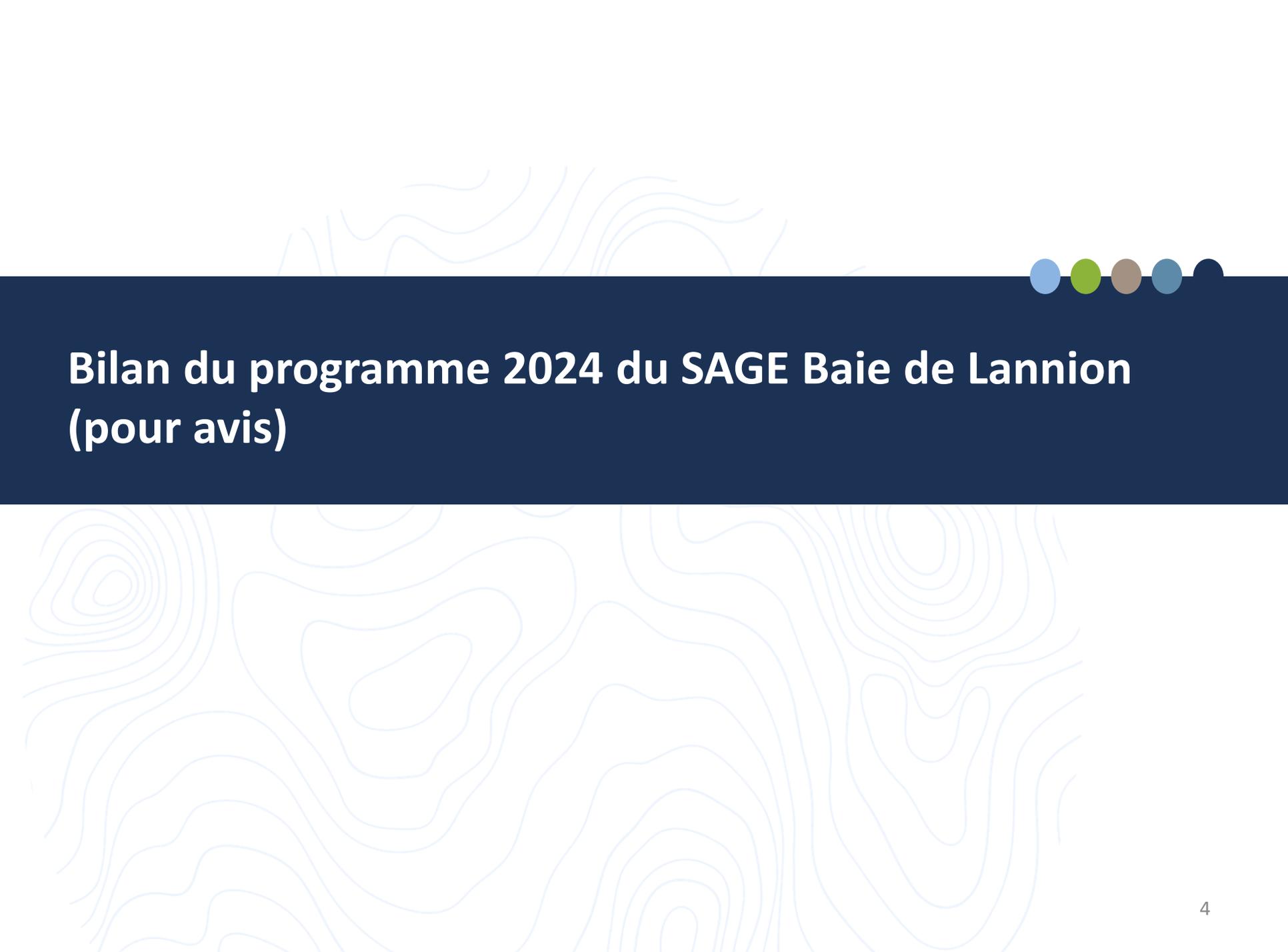
https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2024/10/SAGEBL_CR-CLE_14102024_avis_diaporama.pdf

Courrier adressé au Préfet de Région – Demande d’un moratoire pour interdire la pêche aux saumons, de loisir et professionnel, en eau douce et en mer jusqu’à la remontée des indices d’abondance

<https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2024/12/2024-230-courrier-prefet-SAGE-protection-saumons.pdf>

Consultation publique - interdiction pêche des salmonidés en eau douce en 2025: <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Documents-publications/Consultation-publique-interdiction-peche-des-salmonides-en-eau-douce-en-2025>

Résultats indices abondance saumons Léguer et Lieue de Grève [Consulter les fiches](#)



Bilan du programme 2024 du SAGE Baie de Lannion (pour avis)

Bilan programme 2024

ANIMATION - COORDINATION

COMMUNICATION

Diffusion des messages des campagnes

- Eau la la C'est beau la mer (post facebook LTC et GPA)
- Provenance de l'eau du robinet et économie d'eau
 - Affiche abris de bus
 - Diffusion forum du tourisme / campings
 - Circulation de la maison des économies d'eau du CRIR
 - 17/07 Trédrez-Loquémeau
 - 16/08 Bulat-Pestivien
 - 07/11 Lannion

Participation fête de la Science en octobre sur les thématiques de la qualité des eaux littorales et la préservation de la biodiversité

Co-organisation et participation à l'évènement

SAGE Léon-Trégor Eau Fête sur la qualité des eaux littorales le 7 juin

ETUDES COMPLEMENTAIRES

✓ ETUDE – Suivi de la qualité des eaux (suivi physico-chimie, bactériologie et pesticides)

✓ Elaboration Cahier des charges volet « milieux » analyses HMUC / lancement consultation juin 2024 – *procédure déclarée infructueuse* – 2^{ème} consultation fin 2024 – début 2025

- 4 CLE, 2 réunions en Bureau
- Participation aux travaux interSAGE, départementaux, régionaux, de bassin (Comité de bassin LB, commission Vilaine et côtiers bretons, ABE, APPCB, CRESEB, CGRE, SDAEP22, InterCLE / SAGE ATG et LT – APPCB – SAGE 22)
- Suivi études, capitalisation et valorisation des bases de données, accompagnement des porteurs de projet / collectivités (compatibilité avec le SAGE BL - contributions PLUiH et PCAET)
- Participation à l'élaboration des projets Leader économie d'eau et territoire d'expérimentation « zéro phyto » portés par LTC
- Réflexion sur un projet de sensibilisation pour l'amélioration de la qualité des eaux littorales et la préservation de la biodiversité littorale
- Finalisation [tableau de bord 2022-2023](#)





Programme, budget et financement prévisionnels du SAGE Baie de Lannion pour l'année 2025 (pour avis)

Proposition 2025

ANIMATION - COORDINATION

1,31 ETP

- 0,8 ETP coordination / animation CLE
- 0,1 ETP suivi qualité eau de surface
- 0,17 ETP appui tableau de bord, actualisation BD
- 0,02 ETP appui communication
- 0,1 ETP appui volet enjeu quantitatif
- 0,12 ETP secrétariat



- Coordination administrative et technique
- Organisation et animation instances SAGE
- Participation aux travaux interSAGE, départementaux, régionaux, de bassin (Comité de bassin LB, commission Vilaine et côtiers bretons, ABE, APPCB, CRESEB, CGRE, SDAEP22, InterCLE / SAGE ATG et LT – APPCB – SAGE 22)
- Accompagnement des porteurs de projet / collectivités (compatibilité avec le SAGE BL – contributions PLUiH et PCAET)
- Elaboration tableau de bord 2023-2024
- Mise à jour des bases de données / SIG
- Actualisation BD zones humides du SAGE
- Coordination des projets de communication et des études SAGE (suivi qualité eau, étude HMUC) et suivi des prestations
- Suivi de la mise en œuvre du SAGE notamment sur les thématiques suivantes :
 - Amélioration des connaissances sur la ressource en eau (besoins des milieux, évolutions avec le CC)
 - Sobriété usages de la ressource en eau (Plan national Eau, trajectoire Sobriété CBLB, projet LEADER Economie d'eau)
 - Réduction usages pesticides
 - Amélioration qualité des eaux brutes destinées à l'AEP
 - Préservation milieux aquatiques
 - Amélioration de la qualité des eaux littorales
- Installation et animation d'un groupe de travail phytoplancton toxique / pesticides



COMMUNICATION / SENSIBILISATION

Encourager les économies d'eau

- Diffusion des supports (projet LEADER portant sur les économies d'eau chez les particuliers et bâtiments publics porté par Lannion Trégor Communauté)
- Relais des campagnes de sensibilisation de l'Assemblée bretonne de l'eau, conseil Régional
- Réflexion sur un éventuel Educ'tour 2

Enjeux Eau

- Participation à l'évènement Eau organisé par le Conseil de développement

Enjeux qualitatifs en lien avec la préservation des milieux aquatiques

- Organisation d'un évènement sur une commune à cheval BV Léguer/BV Lieue de Grève en partenariat avec le SAGE Léon Trégor

Amélioration de la qualité des eaux littorales et préservation de la biodiversité

- Utilisation des messages de la campagne Eau la la C'est beau la mer ! et des autres outils de sensibilisation sur les pollutions microbiologiques des eaux littorales en lien avec la démarche menée avec les communes littorales par LTC

ETUDES COMPLEMENTAIRES



ETUDE – Suivi de la qualité des eaux (suivi physico-chimie, bactériologie et pesticides)

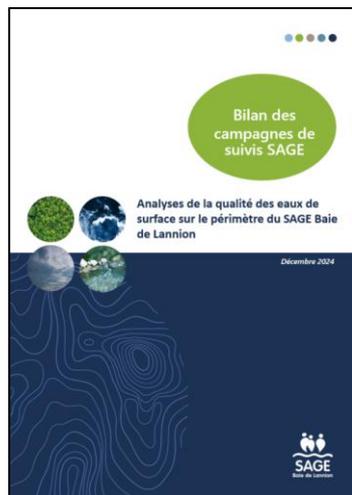
- Suivis terrain
- Bilan lettre info et tableau de bord
- Envoi régulier des résultats aux partenaires

En 2025,

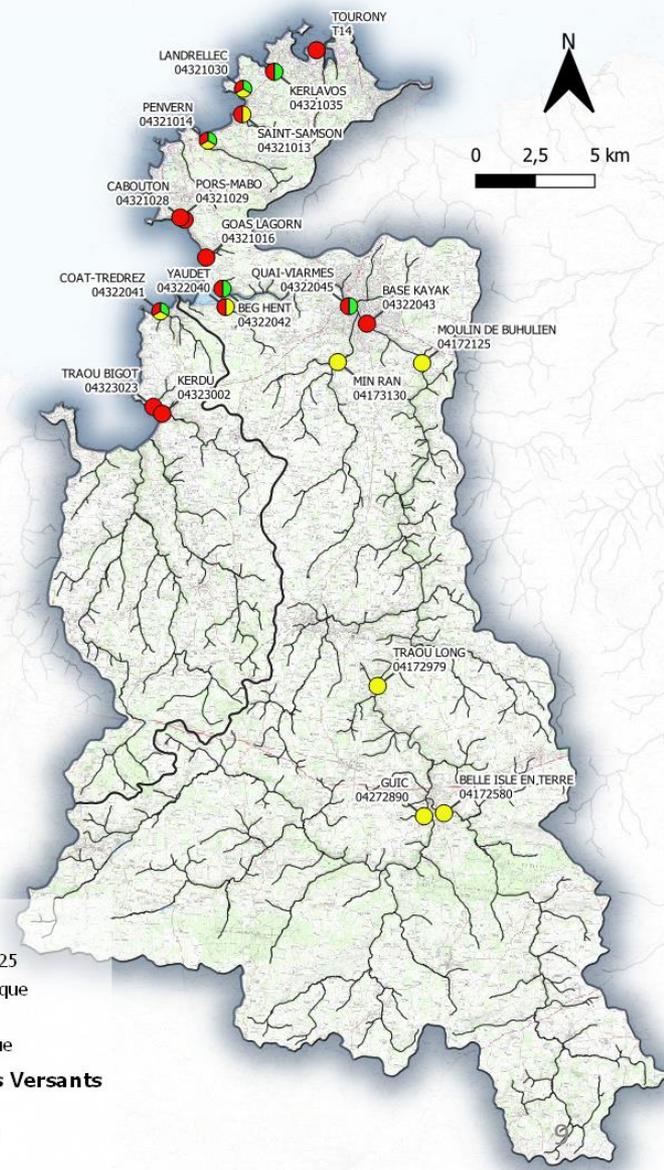
Suivis E.coli aux exutoires : Kerlavos, Landrellec, Saint Samson, Keralle, Cabouton, Pors Mabo, Goas Lagorn, estuaire Léguer Beg Hent, Pont de Viarmes, stade d'eau vive, Yaudet, Coat Trédrez, Traou Bigot, Kerdu

Suivis physico-chimique aux exutoires : Kerlavos, Landrellec, Keralle, estuaire Léguer Beg Hent, Pont de Viarmes, Coat Trédrez

Suivi pesticides : Landrellec, Saint Samson, Keralle, Yaudet, Coat Trédrez, Min Ran, Léguer Traou Long, Léguer Keriell, Léguer Belle-Isle-en-Terre, Guic Belle-Isle-en-Terre



> Cliquer pour consulter les résultats du suivi de la qualité des eaux de surfaces 2023-2024





ETUDES COMPLEMENTAIRES

ETUDE – Prestation / Réalisation du volet « milieux » des analyses HMUC

- Lancement de la 2nde consultation
- Animation instances de l'étude



Rapport étude HMUC volet Hydrologie et Usages

https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2022/09/Rapport_HMUC_SAGE-BAIE-DE-LANNION.pdf



Présentation COFIL juillet 2022

https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2024/02/COFIL_08.07.2022_VF.pdf



Support de présentation des premiers résultats des études HMUC menées sur les périmètres des SAGE Argoat-Trégor Goëlo et Baie de Lannion / Conseil de développement Lannion-Trégor 14 octobre 2024

https://www.sage-baie-lannion.fr/wp-content/uploads/2024/10/20241007_ETUDE_SAGEBL-ATG_conseil-developpement_VF.pdf

Avis de la CLE : Programme, budget et plan de financement prévisionnels 2025

Sous réserve de l'accord des partenaires financiers

	Budget prévisionnel 2025 € TTC
cellule d'animation et de coordination du SAGE	72 130
réceptions	1 000
Prestations extérieures	8 000
site internet (hébergement)	1 200
frais de fonctionnement (15%)	10 820
cellule d'animation et de coordination du SAGE	93 150
à partir d'un plan de communication et de sensibilisation - création supports, organisation évènements	5 000
communication	5000
étude acquisition données - analyse besoins/ressources en eau Volet Milieux (BP 2025-2026 100 000€/120 000€)	60 000
analyses qualité eau (bactériologique, physico-chimique, pesticides)	8 900
études complémentaires	68 900
cotisation APPCB	1 600
COUT ESTIMATIF TOTAL (Euros)	168 650

Pour mémoire

BP 2024 :

Animation : 67 830 €

Communication : 5 000€

Étude :

- *Volet milieu 60 000€*

- *Analyse qualité eau 9000 €*

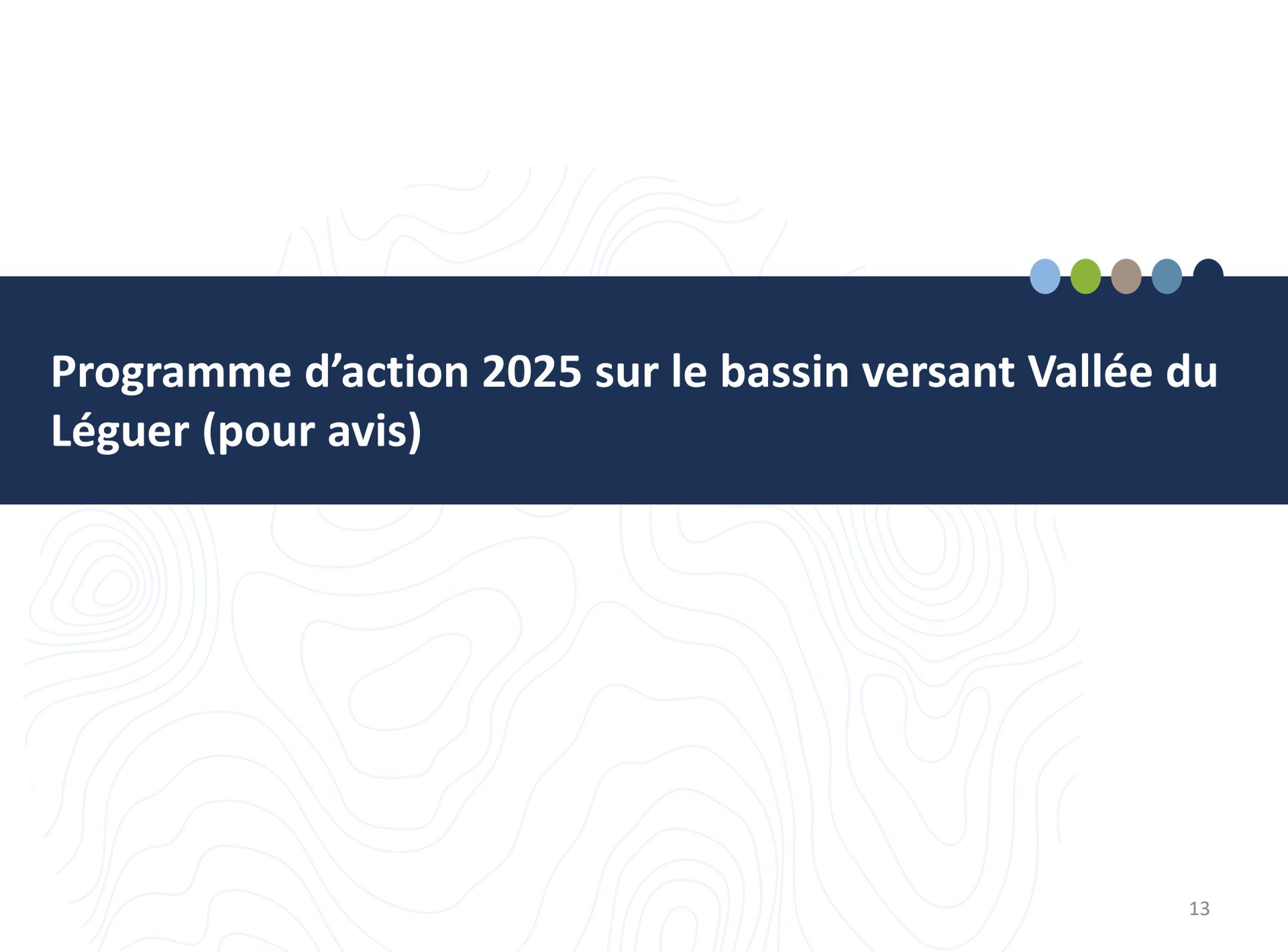
APPCB 1600€

Avis de la CLE : Programme, budget et plan de financement prévisionnels 2025

Sous réserve de l'accord des partenaires financiers

	Cellule animation et coordination	Cellule d'animation (hors GPA)	Communication	Analyses qualité eau de surface	Etude bilan besoins/ressources (volet Milieux)	cotisation APPCB
Agence de l'eau Loire-Bretagne	70% du forfait	70% du forfait	50%	50%	60%	
Conseil départemental 22	(reste <10%)	(reste <10%)		30%		
Conseil régional Bretagne			20%		20%	
Autofinancement local (50% EPCI et 50% producteurs d'eau)	20%	20%	30%	20%	20%	100%

dont :	part autofinancement	
<i>EPCI (INSEE 2018)</i>		
<i>Lannion-Trégor Communauté</i>	40,2%	13 600
<i>Guingamp Paimpol Agglomération</i>	8,6%	2 620
<i>Morlaix Communauté</i>	1,2%	410
<i>Producteurs EAU POTABLE (rapports PQS 2023)</i>		
<i>Lannion-Trégor Communauté (prises d'eau Keriell, Lestrez, Pont ar Yar, Kergomar, Keranglas et Kertanguy)</i>	38,5%	12 870
<i>Morlaix Communauté (prise d'eau Guic)</i>	1,2%	405
<i>Guingamp Paimpol Agglomération (prises d'eau de Belle-Isle-en-Terre et de Louargat)</i>	2,3%	650
<i>Syndicat mixte Goas Koll/ Traou Long</i>	8,0%	2 910



Programme d'action 2025 sur le bassin versant Vallée du Léguer (pour avis)

SAGE BL / Dispositions auxquelles le programme répond

Enjeu n°1 : Garantir une bonne qualité des eaux continentales et littorales

DISPOSITION 1 : Poursuivre et renforcer le suivi de la qualité des eaux de surface

DISPOSITION 8 : Objectif de concentration en produits phytosanitaires sur les bassins versants à enjeu « eau potable » et « activité conchylicole »

DISPOSITION 12 : Sensibiliser et accompagner les agriculteurs vers une réduction de l'utilisation des pesticides

DISPOSITION 21 : Mettre en place un suivi de la qualité bactériologique des eaux du stade d'eau vive de Lannion et lutter contre les pollutions

DISPOSITION 22 : Actualiser la connaissance de la qualité des eaux de baignade et améliorer cette qualité

DISPOSITION 23 : Améliorer la qualité des zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelle des zones de pêche à pied de loisir

Enjeu n°2 : Anticiper pour assurer un équilibre global entre les ressources et les usages (eau potable, activités humaines, fonctions biologiques)

DISPOSITION 35 : Diagnostiquer et réaliser des économies d'eau dans les équipements publics

DISPOSITION 36 : Communiquer et sensibiliser la population aux problématiques de gestion quantitative des cours d'eau en période d'étiage ou de sécheresse

SAGE BL / Dispositions auxquelles le programme répond



Enjeu n°3 : Protéger les patrimoines naturels pour maintenir et valoriser le bon fonctionnement des milieux aquatiques

DISPOSITION 42 : Eviter la propagation des espèces invasives

DISPOSITION 45 : Améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des espaces associés

DISPOSITION 47 : Sensibiliser les pratiquants d'activités de pleine nature pour le respect de la ressource en eau et des milieux

DISPOSITION 48 : Communiquer sur l'intérêt des cours d'eau en bon état

DISPOSITION 49 : Achever le diagnostic des obstacles et élaborer des scénarios par ouvrage

DISPOSITION 52 : Accompagner les propriétaires et gestionnaires d'ouvrages dans la restauration de la continuité écologique

DISPOSITION 58 : Communiquer sur les enjeux de préservation des zones humides

DISPOSITION 57 : Assurer une gestion adaptée des zones humides

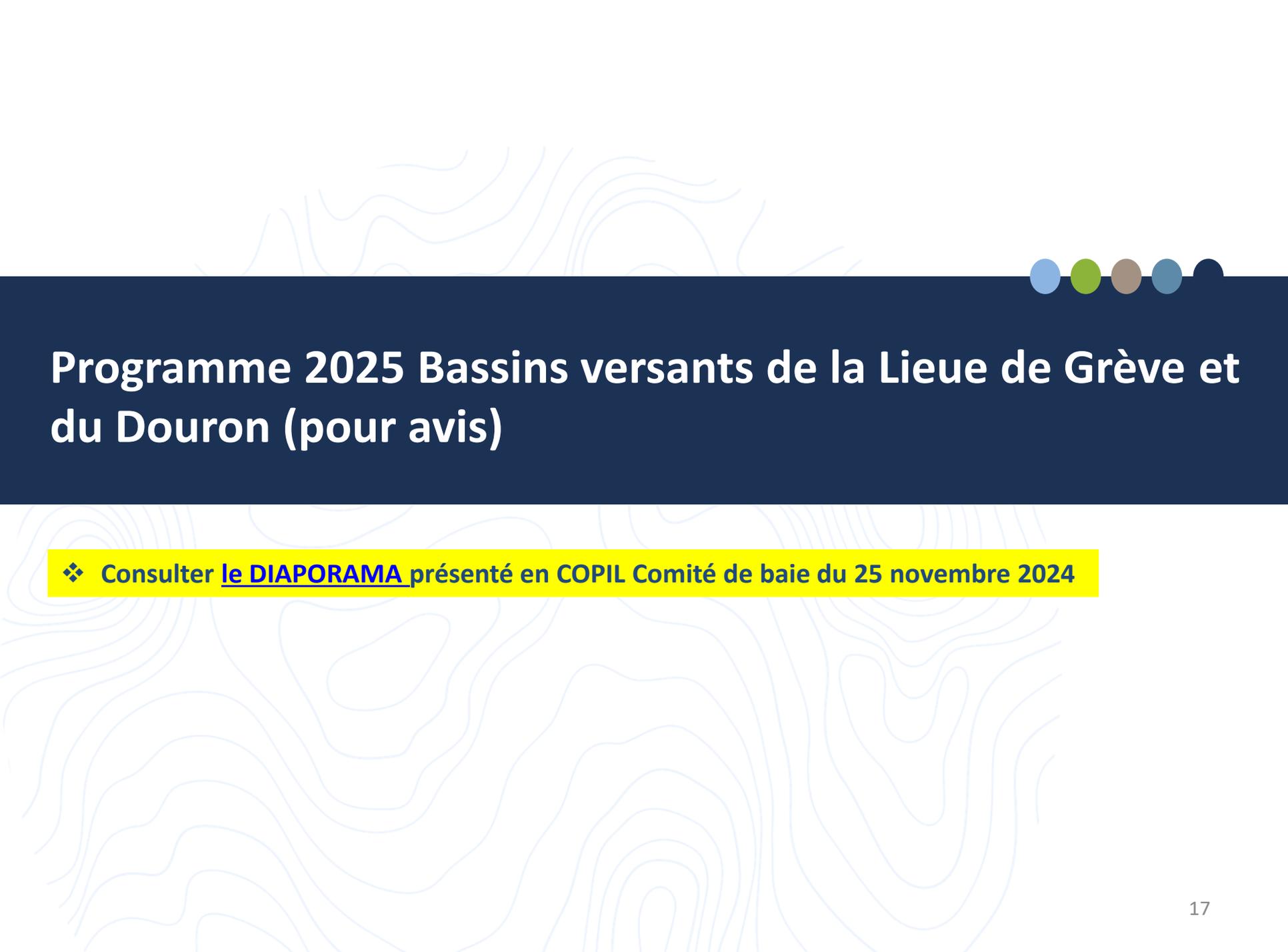
DISPOSITION 60 : Accompagner les acteurs locaux dans la préservation de la maille bocagère" et disposition 61: "entretenir, gérer et reconstituer la maille bocagère

DISPOSITION 61 : Entretenir, gérer et reconstituer la maille bocagère

DISPOSITION 62 : Favoriser la valorisation économique pour une gestion durable du bocage



Cf. Proposition d'avis de la CLE n°23_2024



Programme 2025 Bassins versants de la Lieue de Grève et du Douron (pour avis)

❖ Consulter [le DIAPORAMA](#) présenté en COPIL Comité de baie du 25 novembre 2024

SAGE BL / Dispositions auxquelles le programme répond

Enjeu n°1 : Garantir une bonne qualité des eaux continentales et littorales

DISPOSITION 1 : Poursuivre et renforcer le suivi de la qualité des eaux de surface

DISPOSITION 4 : Eradiquer le phénomène de prolifération des algues vertes

DISPOSITION 5 : Maintenir un volet curatif

DISPOSITION 8 : Objectif de concentration en produits phytosanitaires sur les bassins versants à enjeu « eau potable » et « activité conchylicole »

DISPOSITION 22 : Actualiser la connaissance de la qualité des eaux de baignade et améliorer cette qualité

DISPOSITION 23 : Améliorer la qualité des zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelle des zones de pêche à pied de loisir

SAGE BL / Dispositions auxquelles le programme répond

Enjeu n°3 : Protéger les patrimoines naturels pour maintenir et valoriser le bon fonctionnement des milieux aquatiques

DISPOSITION 42 : Eviter la propagation des espèces invasives

DISPOSITION 45 : Améliorer la fonctionnalité des cours d'eau et des espaces associés

DISPOSITION 48 : Communiquer sur l'intérêt des cours d'eau en bon état

DISPOSITION 49 : Achever le diagnostic des obstacles et élaborer des scénarios par ouvrage

DISPOSITION 50 : Définir un plan pour la restauration de la continuité écologique

DISPOSITION 52 : Accompagner les propriétaires et gestionnaires d'ouvrages dans la restauration de la continuité écologique

DISPOSITION 58 : Communiquer sur les enjeux de préservation des zones humides

DISPOSITION 57 : Assurer une gestion adaptée des zones humides

DISPOSITION 60 : Accompagner les acteurs locaux dans la préservation de la maille bocagère" et disposition 61: "entretenir, gérer et reconstituer la maille bocagère

DISPOSITION 61 : Entretenir, gérer et reconstituer la maille bocagère

DISPOSITION 62 : Favoriser la valorisation économique pour une gestion durable du bocage

SAGE BL / Tableau de bord

Etat d'avancement des dispositions

DISPOSITION 4 Eradiquer le phénomène de prolifération des algues vertes

Cours d'eau	Concentration moyenne annuelle (mg/l)						Objectif 2021
	2014/2015	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	
Yar	23	20,4	19,9	19,6	19,9	18,5	2021
Roscoat	24	20,8	20,3	18,8	19,2	18	
Kerdu	22	19,1	19,1	19,5	18,8	17,6	
Quinquis	35	32,6	29,3	27,8	30,5	29,9	
Traou Bigot	26	25	23,9	21,7	23,3	24	

Tableau : suivi des concentrations moyennes annuelles (mg/l) de nitrates sur les cours d'eau de la Lieue de Grève (source : LTC)

Cours d'eau	Flux annuels spécifiques pondérés par l'hydraulicité (kgNO ₃ ⁻ /ha/an)						Objectif de réduction des flux annuels par rapport à 1999/2003	
	1999/2003	2011/2015	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Objectif 2021	
Yar	111	89	74	76	78	73	72	- 35%
Roscoat	95	75	59	57	59	55	60	- 37%
Kerdu	98	64	48	51	49	52	54	- 45%
Quinquis	101	96	67	65	72	78	51	- 50%
Traou Bigot	59	55	48	40	42	42	41	- 31%

Tableau : suivi des flux moyens annuels spécifiques pondérés par l'hydraulicité (kgNO₃⁻/ha/an) sur les cours d'eau de la Lieue de Grève (source : LTC - BVLG)

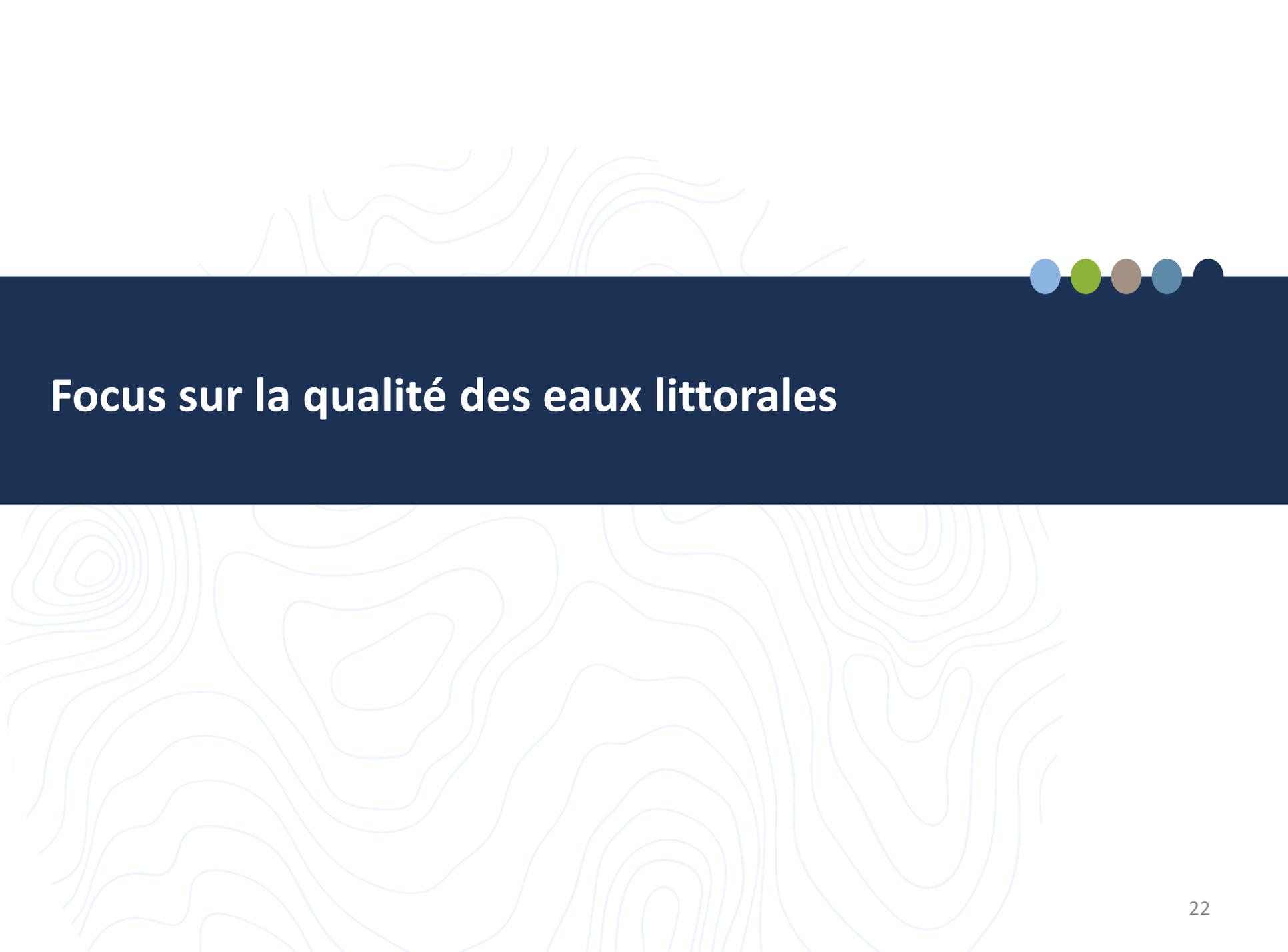


BASSINS VERSANTS
**LA LIÈUE
DE GRÈVE**



Présentation

Cf. Proposition d'avis de la CLE n°24_2024



Focus sur la qualité des eaux littorales



Objectifs fixés dans le SAGE Baie de Lannion

Orientation 9 : Identifier les sources de pollutions et y remédier

DISPOSITION 21 : Mettre en place un suivi de la qualité bactériologique des eaux du stade d'eau vive de Lannion et lutter contre les pollutions



Pour 2023

Pour le stade d'eaux vives de Lannion : **ne pas dépasser 1 000 E coli/100 ml** et tendre vers des concentrations inférieures à 100 E. coli/100 ml.

DISPOSITION 22 : Actualiser la connaissance de la qualité des eaux de baignade et améliorer cette qualité



Pour 2023

Atteindre un classement a **minima en bonne qualité**.

DISPOSITION 23 : Améliorer la qualité des zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelle des zones de pêche à pied de loisir



Pour 2023

Atteindre une classe de **qualité sanitaire des zones de pêches à pied en seuil « toléré »**.

DISPOSITION 23 : Améliorer la qualité des zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelle des zones de pêche à pied de loisir



Pour 2023

Atteindre un **classement en A** (et au plus tard en 2027 pour le banc du Guer)



SAGE BL / Orientation : Améliorer la qualité microbiologique des eaux littorales

Disposition 21 : Mettre en place un suivi de la qualité bactériologique des eaux du stade d'eau vive de Lannion et lutter contre les pollutions

Les collectivités ou leurs groupements compétents sont invités à mettre en place un suivi de la qualité bactériologique (notamment concernant la leptospirose) des eaux du stade d'eau vive de Lannion, à identifier les sources de pollution et à mettre en œuvre des actions ciblées pertinentes afin de diminuer ces pollutions.

Disposition 22 : Actualiser la connaissance de la qualité des eaux de baignade et améliorer cette qualité

Les collectivités territoriales, ou leurs groupements compétents, sont invités à actualiser les profils d'eau de baignade au vu des résultats du suivi de la qualité de l'eau.

En cas de classement inférieur à une bonne qualité des eaux de baignade, les collectivités territoriales, ou leurs groupements compétents, sont invités à réaliser un diagnostic pour déterminer les sources de pollutions. Ce diagnostic global porte notamment sur les rejets de l'assainissement, des eaux pluviales, de la plaisance, de l'agriculture, sur la morphologie des bassins versants, ...

Les collectivités territoriales, ou leurs groupements compétents, sont incitées à mettre en œuvre des actions ciblées pertinentes, au vu des conclusions du diagnostic, afin de diminuer les pollutions.

Sur information des maires, l'Agence régionale de Santé est invitée à élargir le réseau de surveillance aux plages de baignade non surveillées actuellement.

Disposition 23 : Améliorer la qualité des zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelles et des zones de pêche à pied de loisir

La structure porteuse du SAGE réalise, d'ici le 1^{er} janvier 2021, notamment sur la base des données acquises lors de la réalisation des profils d'eaux de baignade, un diagnostic sanitaire des trois zones conchylicoles et des zones de pêche à pied professionnelles et des zones de pêche à pied de loisir. Ce diagnostic vise l'identification des sources de pollution.

En cas de classement de ces zones inférieures à A ou présentant une recommandation de l'ARS « interdit » ou « déconseillé », les collectivités territoriales, ou leurs groupements compétents mettent en œuvre des actions ciblées pertinentes au vu des conclusions du diagnostic afin de diminuer les pollutions.



SAGE BL / Consulter les résultats de qualité

POUR ALLER PLUS LOIN

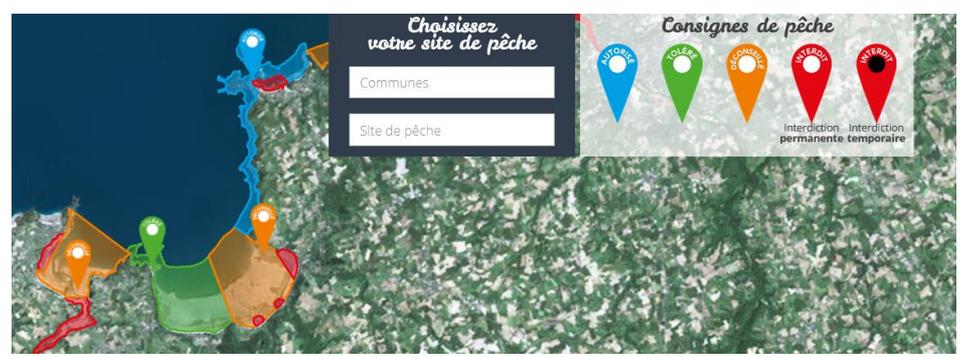
OBSERVATOIRE DE L'EAU
www.sage-baie-lannion.fr

Qualité des zones de baignade



<https://baignades.sante.gouv.fr/>

Qualité sanitaire des zones de pêche à pied de loisir



<https://www.pecheapied-responsable.fr/carte-interactive>

Classement zones conchylicoles

[Arrêté préfectoral du 1^{er} février 2023](#)

Qualité des eaux stade d'eau vive Lannion

Suivi qualité des eaux – [Lettre Info 2024](#)



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TRÉGER
KUMUNIEZH

CLE SAGE Baie de Lannion

Environnement

12 décembre 2024

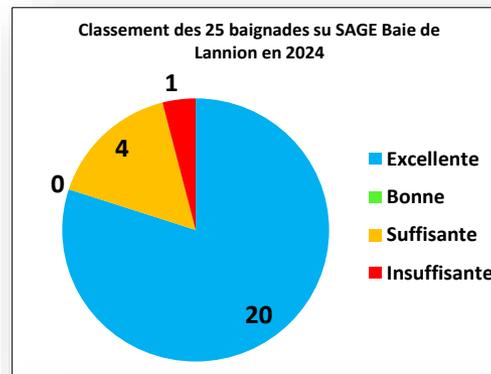
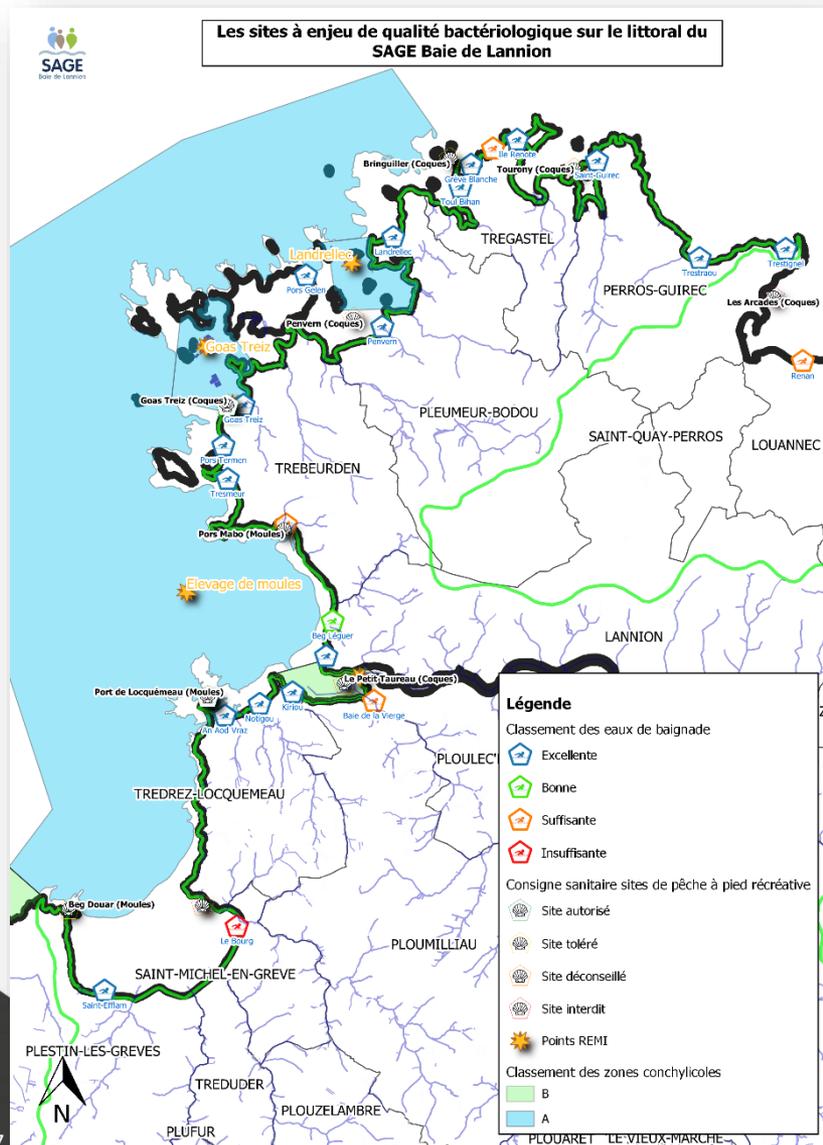
La qualité microbiologique des eaux littorales



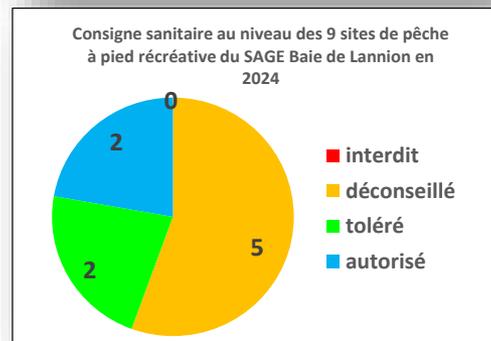


La qualité microbiologique des eaux littorales

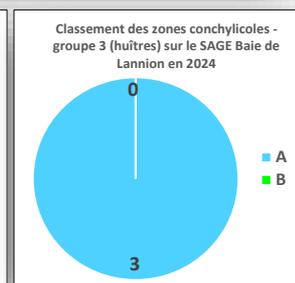
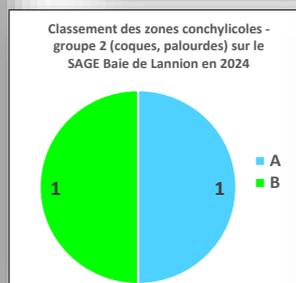
Evolution des classements



➤ 5 baignades sur 25 qui ne respectent pas l'objectif du SAGE



➤ 5 sites de pêche à pied récréative sur 9 qui ne respectent pas l'objectif du SAGE



➤ 1 zone conchylicole qui ne respecte pas l'objectif du SAGE (Banc du Guer : objectif déporté en 2027)



La qualité microbiologique des eaux littorales

Evolution des classements

Commune	Baignade	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Plestin	Les Roches d'Argent	Excellente	Excellente	Bonne	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
	Les Curés	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
	Saint-Efflam	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Excellente	Excellente	Excellente
St-Michel	Le Bourg	Suffisante	Suffisante	Insuffisante	Suffisante	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante
Trédrez	An Aod Vraz	Insuffisante	Suffisante	Excellente	Excellente	Bonne	Bonne	Bonne	Suffisante	Excellente	Bonne	Excellente	Excellente
	Notigou	Bonne	Bonne	Excellente	Excellente	Excellente	Bonne	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
	Kiriou	Bonne	Bonne	Bonne	Excellente	Bonne	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
Ploulec'h	Baie de la Vierge	Insuffisante	Insuffisante	Insuffisante	Suffisante	Insuffisante	Suffisante	Bonne	Suffisante	Suffisante	Bonne	Insuffisante	Suffisante
Lannion	Mez an Aod	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
	Beg Léguer	Excellente	Excellente	Bonne	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Bonne	Bonne	Suffisante	Suffisante
Trébeurden	Pors Mabou	Excellente	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Suffisante	Suffisante	Suffisante
	Tresmeur	Bonne	Bonne	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
	Pors Termen	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
	Goas Treiz	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
Pleumeur	Pors Gelen	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
	Penvern	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
	Landrellec	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
Trégastel	Toul Bihan	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Bonne	Bonne	Excellente	Bonne	Excellente	Excellente
	Grève Blanche	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
	Coz Pors	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne	Excellente	Bonne	Suffisante	Suffisante
	Ile Renote	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Bonne	Excellente	Bonne	Excellente
	Tourony												Excellente
Perros-Guirec	Saint-Guirec	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
	Trestraou	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente
	Trestrignel	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente	Excellente



La qualité microbiologique des eaux littorales

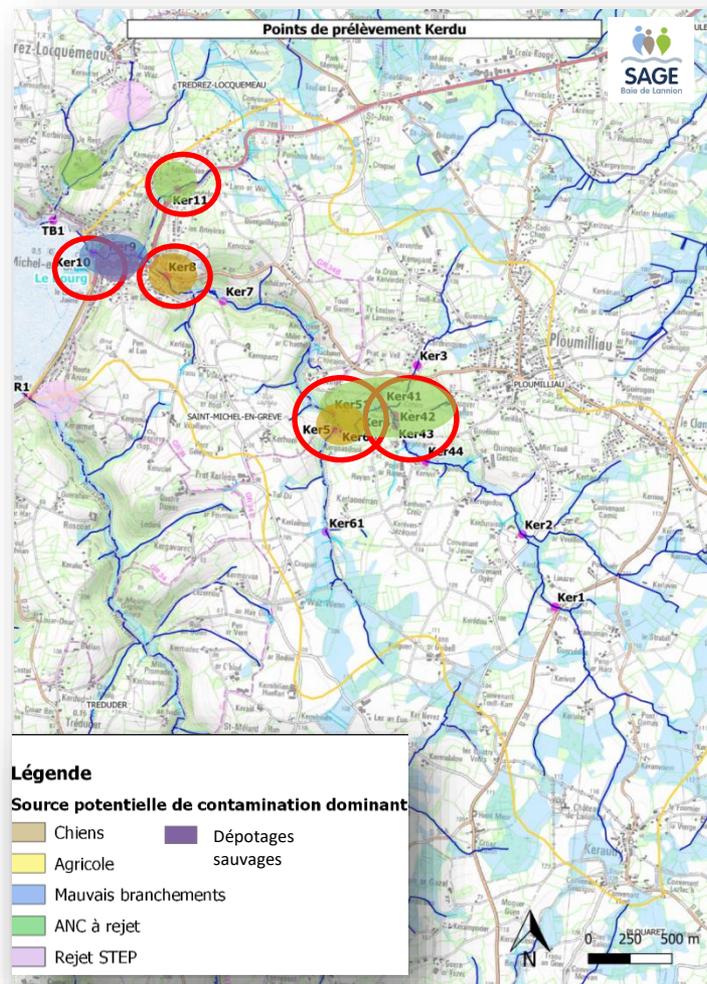
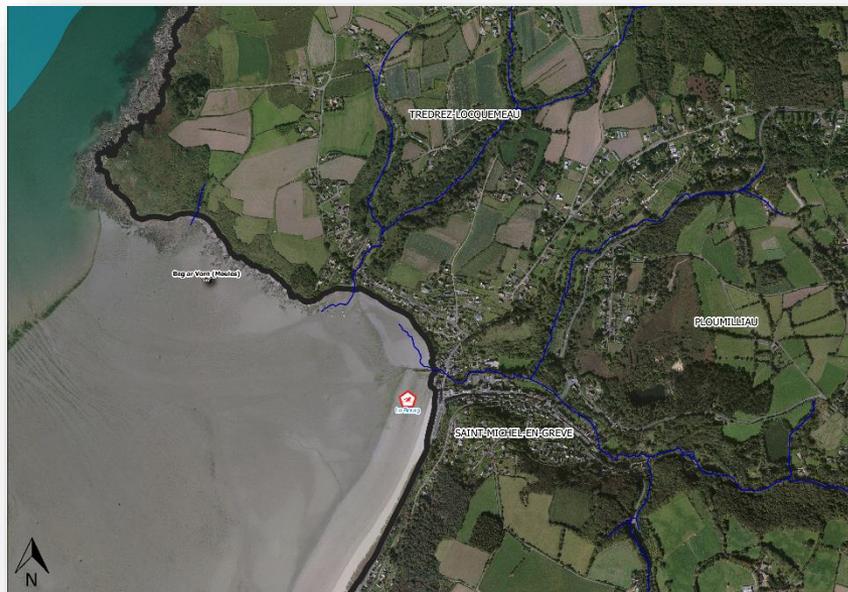
Evolution des classements

Nom site	Commune	Coquillages suivis	Message sanitaire					
			2019	2020	2021	2022	2023	2024
37-Beg Douar	Plestin	moules	autorisé	autorisé	autorisé	autorisé	autorisé	toléré
36-Beg Ar Vorn	Trédrez-Locquéme	moules	toléré	déconseillé	toléré	déconseillé	déconseillé	déconseillé
35-Port de Locquemeau	Trédrez-Locquéme	moules	autorisé	autorisé	autorisé	autorisé	autorisé	autorisé
34-Le Petit taureau	Lannion	coques	déconseillé	déconseillé	déconseillé	déconseillé	déconseillé	déconseillé
33-Pors Mabo	Trébeurden	moules	toléré	déconseillé	déconseillé	déconseillé	déconseillé	déconseillé
32-Goaz Treiz	Trébeurden	coques	autorisé	autorisé	autorisé	autorisé	autorisé	autorisé
31-Penvern	Pleumeur-Bodou	coques	toléré	toléré	toléré	toléré	déconseillé	déconseillé
30-Bringuiller	Trégastel	coques	déconseillé	toléré	toléré	toléré	toléré	toléré
29-Tourony	Trégastel	coques	déconseillé	déconseillé	déconseillé	déconseillé	déconseillé	déconseillé

Nom site	Coquillages	Classement				
		2019	2021	2022	2023	2024
Eaux territoriales	I, II, III	A	A	A	A	A
Baie de Lannion côtier	III				A	A
Banc du Guer	II	B	B	B	B	B
Goaz Treiz	II	A	A	A	A	A
	III	A	A	A	A	A
Landrellec	III	A	A	A	A	A



- Baignade du Bourg à Saint-Michel-en-Grève + site de pêche à pied de Beg ar Vorn à Trédrez-Locquémeau



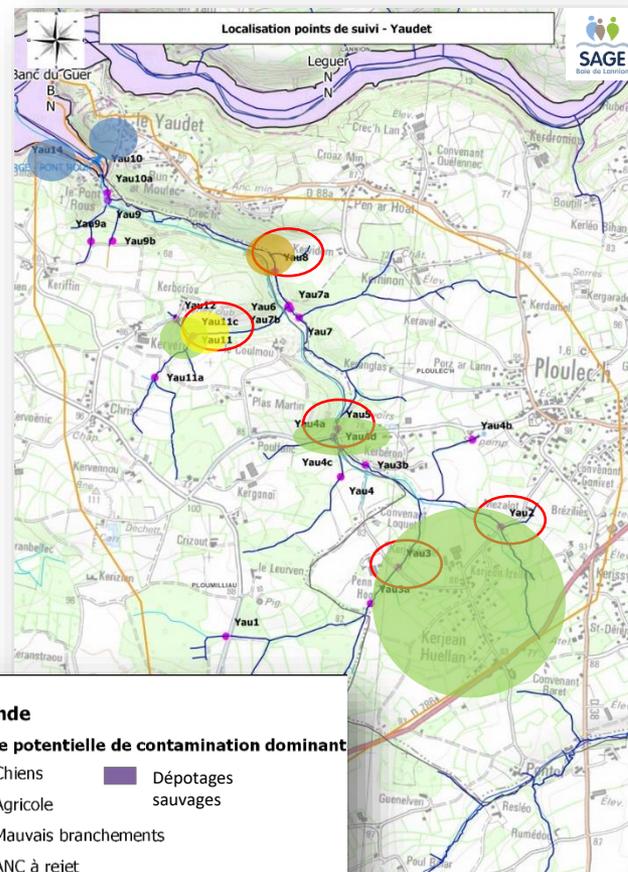
- Etude/action réalisée dans le cadre du SAGE (2017-2019)
- Contrôles de branchements et d'ANC complétés, relances et mises en demeure démarrées (branchements : St Michel et Ploumilliau pour l'instant)
- Projet réhabilitation STEP St Michel en Grève / transfert de Trédrez Bourg
- Reprise par le SAGE du suivi qualité eau calendaire aux exutoires des cours d'eau de la Lieue de Grève – des dépassements du seuil des 1000 Ecoli/100ml sur le Kerdu, Roscoat et Traou Bigot
- Animation agricole à reprendre ?



La qualité microbiologique des eaux littorales

Zoom sur certains sites qui restent sensibles

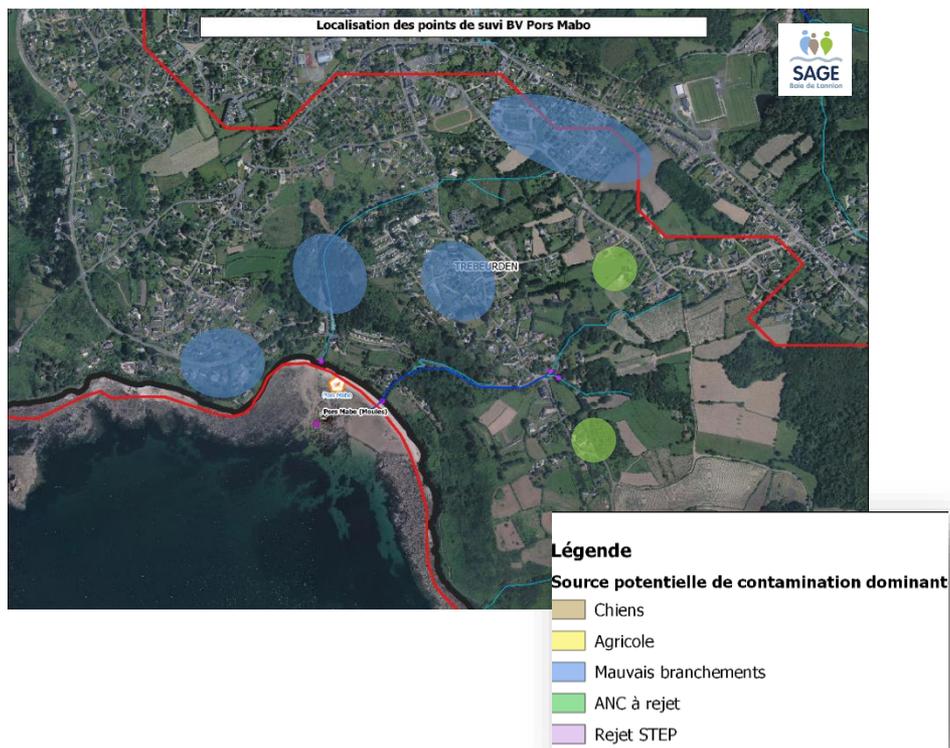
- Baignade Baie de la Vierge à Ploulec'h/Ploumilliau + site pêche à pied et zone conchylicole du Banc du Guer



- Etude/action réalisée dans le cadre du SAGE (2017-2019)
- Contrôles branchements et ANC réalisés, relances et mises en demeure sur Ploulec'h et Ploumilliau en cours – à venir sur Lannion
- Travaux sur les réseaux d'assainissement de Lannion
- Projet réhabilitation de la STEP de Lannion (démarrage 2025)
- Suivi qualité eau calendaire estuaire du Léguer dans le cadre du SAGE + LTC : peu de dépassements du seuil des 1000 Ecoli/100ml à l'embouchure du Léguer, davantage en amont
- Etude PVC Léguer en cours
- Animation agricole à reprendre sur le BV du Yaudet ?



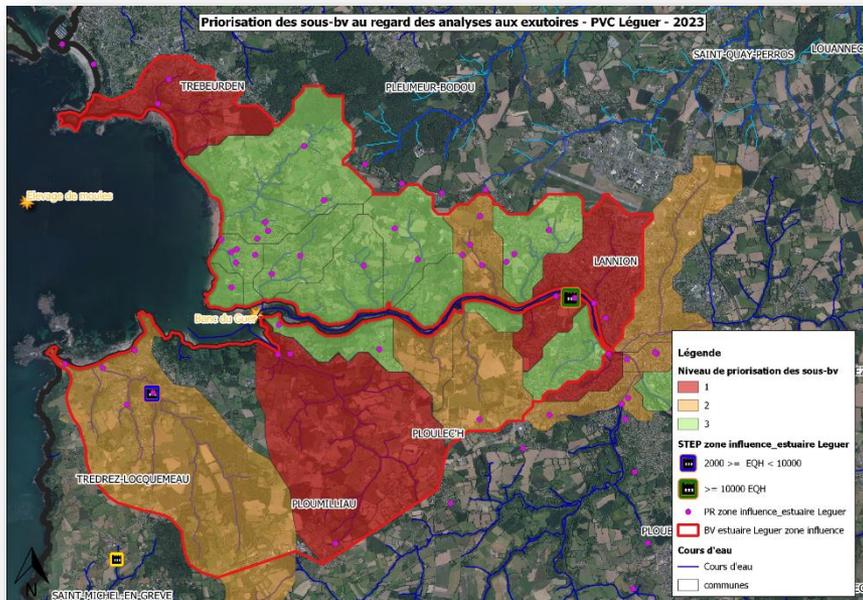
- Baignade et site de pêche à pied de Pors Mabo



- Etude/action réalisée dans le cadre du SAGE (2019-21)
- Contrôles branchements et ANC finalisés et relances et mises en demeure sur Trébeurden engagées
- Suivi qualité eau calendaires aux exutoires du Cabouton et Pors Mabo dans le cadre du SAGE – des dépassements du seuil des 1000 Ecoli/100 ml
- Analyses génotypiques réalisées par la commune et mise en place d'un point de suivi complémentaire
- Etude PVC Léguer en cours

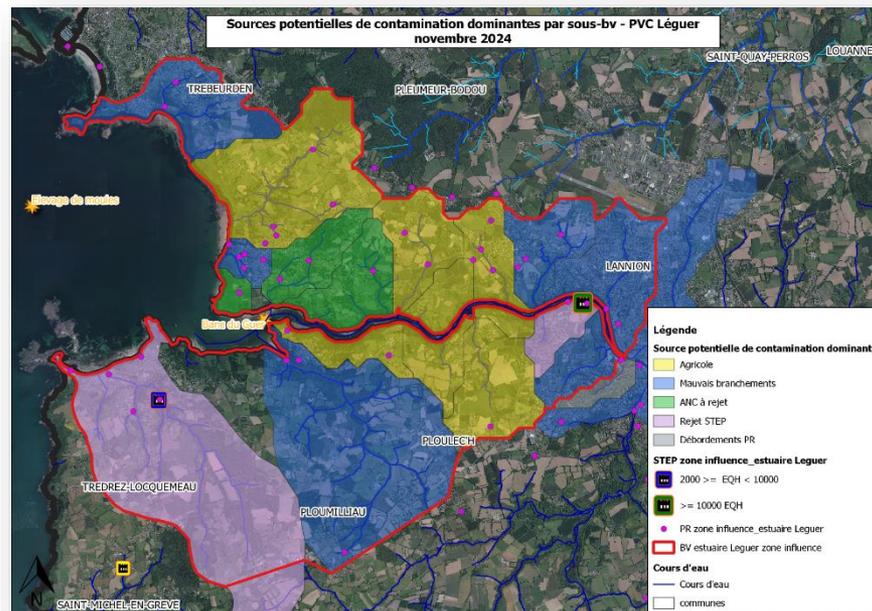


- Etude de Profil de vulnérabilité conchylicole de l'estuaire du Léguer



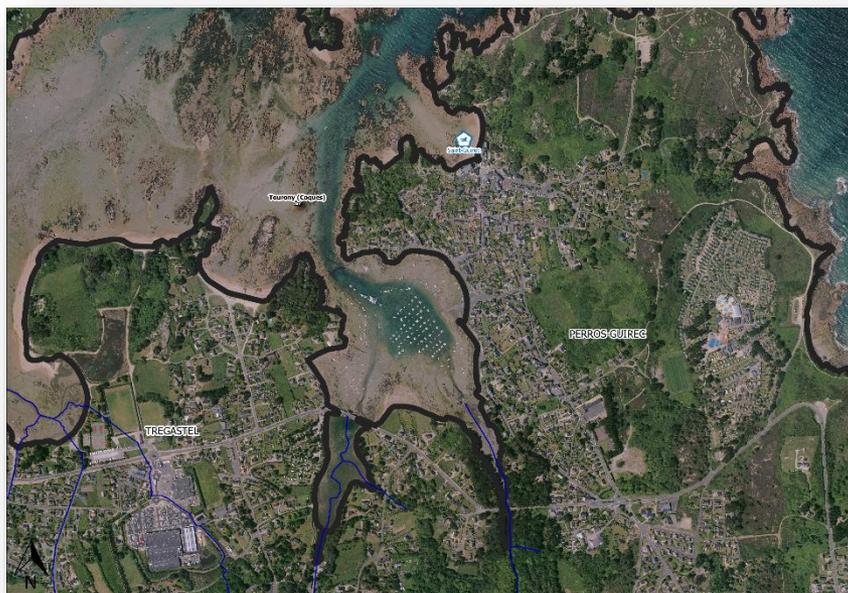
- 2 sites sensibles visés par l'étude : Banc du Guer (coques) et Elevage de moules en filières
- Démarrage de l'étude en 2022
- 4 campagnes d'analyses au niveau des principaux exutoires + investigations terrain
- Identification de sous-bv potentiellement les plus contributeurs sur la base de ces résultats

- Réalisation de diagnostics bactériologiques au niveau de 5 exploitations agricoles
- En cours : croisement des données pour l'identification des principales causes potentielles de contamination par sous-bv
- A venir : co-construction d'un plan d'action

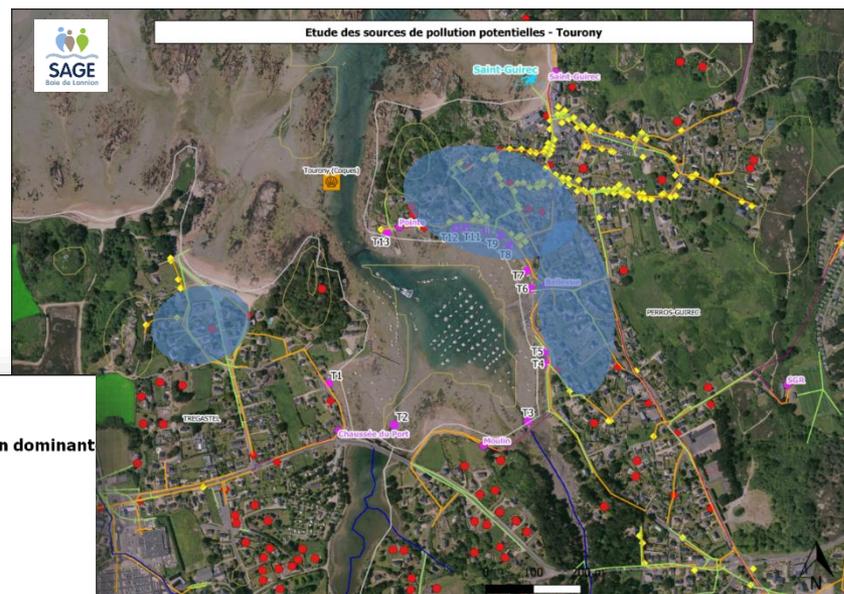




- Site de pêche à pied de Tourony (Trégastel)



- Etude/action réalisée dans le cadre du SAGE (2020-22)
- Contrôles branchements et ANC à poursuivre, relances et mises en demeure à venir
- Suivi qualité eau calendaire à l'exutoire du pluvial se jetant sur la baignade de Tourony prévu dans le cadre du SAGE



Légende

Source potentielle de contamination dominant

Chiens
Agricole
Mauvais branchements
ANC à rejet
Rejet STEP



- Site de pêche à pied de Penvern (Pleumeur-Bodou)



- Dégradation de la qualité sanitaire du site de pap de Penvern depuis 2023
- Suivi calendaire de l'exutoire du Landrellec (des dépassements du seuil des 1000 Ecoli/100ml) et du Kerallé (prévu pour 2025) dans le cadre du SAGE
- Etude des sources de contamination à prévoir ?



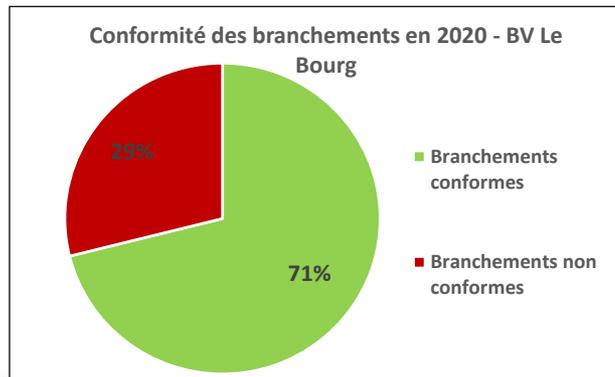
La qualité microbiologique des eaux littorales

Les actions visant l'amélioration de la gestion des eaux usées domestiques

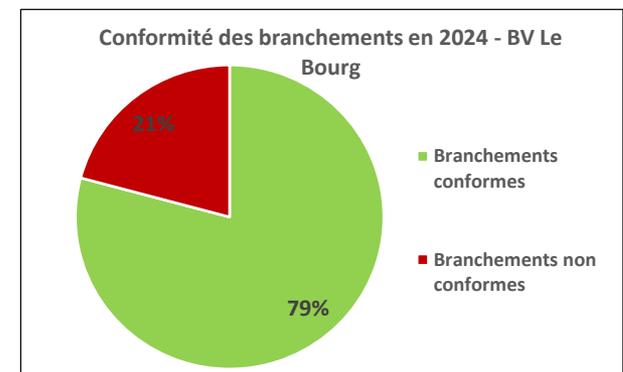
- Impact de la procédure de relance et mise en demeure pour les mises en conformité des branchements
 - 7 communes littorales concernées dont 6 sur le SAGE Baie de Lannion
 - 517 relances et 622 mises en demeure en 2 ans
 - 47 % des branchements relancés ou mis en demeure ont réalisé les travaux de mise en conformité (ou ont porté à connaissance de LTC leur situation de conformité)
 - Suite au lancement des MED et relances sur les 7 premières communes, nombre de mises en conformité multiplié par 4 en 2 ans !!

- Exemple d'évolution sur le BV de la baignade du Bourg (évolution similaire sur les autres BVs sensibles)

2020



2024



Les actions visant l'amélioration de la gestion des eaux usées domestiques

- Impact de la procédure de relance et mise en demeure pour les mises en conformité des ANC
 - 28 communes littorales concernées dont 10 sur le SAGE Baie de Lannion
 - 260 mises en demeure en 2 ans (*pour : Défaut de sécurité sanitaire, absence d'installation et défaut de structure*)
 - 14 % des ANC mis en demeure ont réalisé les travaux de mise en conformité



LANNION-TRÉGOR
COMMUNAUTÉ
LANNUON-TRÉGER
KUMUNIEZH

lannion-tregor.com

Suivez-nous



Merci pour votre attention | Trugarez



Actualités et questions diverses

Pour mémoire / [courrier adressé par la CLE en juin 2023](#)

Dépôt en octobre 2024 d'une candidature « Territoire d'expérimentation zéro phyto » auprès du Conseil Régional par Lannion-Trégor Communauté

⇒ **Validée par la Commission permanente du 3 décembre 2024**

Lannion-Trégor Communauté propose d'explorer plusieurs pistes pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et atteindre les objectifs fixés dans les SAGE et le SRADDET :

- **Périmètre de protection de captage (PPC)**: incitations financières pour accompagner les agriculteurs au changement de pratique, acquisition foncière, actualisation des arrêtés PPC

- **sur l'ensemble du territoire** : développer une stratégie foncière, faire évoluer la boucle vertueuse, construire un accompagnement technico-économique individuel des agriculteurs avec une approche systémique, animer les dispositifs existants (MAEC, Agri-Invest, appels à projet Agriculture Écologiquement Performante et Groupe 30000)



Adoption du 12^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne 2025/2030 et les taux de redevances

Présentation le 14 janvier 2025 à Palais de congrès de Saint-Brieuc

Plus d'info :

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/espace-presse/contenu1/espace-presse/12e-programme-dintervention-de-lagence-de-leau--243-milliards-de.html>



Consultation technique état des lieux 2025 du SDAGE Loire-Bretagne (jusqu'au 15 mars 2025) préalable indispensable à l'élaboration du Sdage et du programme de mesures 2028-2033



Consultation des enjeux du SDAGE 2028/2033 et du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) jusqu'à fin mars 2025

Plus d'info :

<https://agence.eau-loire-bretagne.fr/home/bassin-loire-bretagne/les-dossiers-du-mois/consultation---donnez-votre-avis-sur-lavenir-de-leau.html>

Consultation du public sur le projet de "stratégie d'évaluation des volumes prélevables du bassin Loire-Bretagne" jusqu'au 15 décembre 2024

Plus d'info:

<https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/strategie-d-evaluation-des-volumes-prelevables-du-a4906.html>

Publication du [décret relatif au SAGE du 2 décembre 2024](#)

- Précise un cadre pour la modification partielle du SAGE (à tout moment, pour être compatible avec le SDAGE)
- Précise un cadre pour la révision des SAGE

« La commission locale de l'eau **délibère tous les six ans à compter de la date d'approbation du schéma ou de sa dernière révision sur l'opportunité de procéder à une révision totale du schéma.** »

« **Au moins tous les douze ans à compter de la dernière date d'approbation du schéma, la commission locale de l'eau met à jour l'état des lieux et, sur cette base, délibère sur l'opportunité de procéder à la révision totale du schéma.** Lorsque la commission locale de l'eau décide de ne pas procéder à la révision totale du schéma, la mise à jour de l'état des lieux ainsi que la délibération justifiant de l'absence de nécessité de révision sont annexées au schéma »

- Possibilité de délibération des CLE par visioconférence ou par l'échange des écrits
- Possibilité de donner deux mandats en cas d'absence
- En cas d'absence répétée d'un membre => possibilité de demander à la structure représentée de proposer un nouveau représentant dans un délai de 3 mois
- Complète l'article R212-46

« Le plan d'aménagement et de gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques comporte : »

« 3° La définition des objectifs généraux permettant de satisfaire aux principes énoncés aux articles L. 211-1 et L. 430-1, **notamment des trajectoires de prélèvements sur la ressource en eau**, l'identification des moyens prioritaires d'atteindre ces objectifs, notamment l'utilisation optimale des grands équipements existants ou projetés, ainsi que le calendrier prévisionnel de leur mise en œuvre »

« 6° **Un document identifiant les objectifs** définis au 3° et les dispositions du règlement prévu par l'article R. 212-47 susceptibles d'avoir une incidence sur les orientations des schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme. »



MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.sage-baie-lannion.fr